

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 3

Rubrik: Agenda

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge se tiendra en octobre prochain à Genève

La XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge se déroulera à Genève du 23 au 31 octobre prochain, à l'invitation de la Croix-Rouge suisse, responsable de son organisation. Elle se composera des délégations de 136 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, de 164 États parties aux Conventions de Genève, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Cette XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui fait suite à celle qui s'est tenue il y a cinq ans à Manille (Philippines), sera placée sous le thème «Unis pour l'humanité». Parmi les principales préoccupations du moment figurera en premier lieu le souci du mouvement de sensibiliser la communauté internationale au problème du non-respect du droit international humanitaire. Il est en effet paradoxal alors même que les quatre Conventions de Genève de 1949 protégeant la personne humaine en période de conflits armés lient la quasi-totalité des États que leur mise en œuvre et leur respect se heurtent à des obstacles tels, au niveau des responsables politiques et militaires, qu'elles restent souvent lettres mortes, laissant ainsi les victimes sans protection, livrées au bon vouloir de l'adversaire. Dans ce contexte, sera aussi abordé le brûlant problème de la torture dont la prévention et l'élimination sont parmi les priorités du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La conférence fera également le point sur l'état des ratifications des protocoles additionnels aux Conventions de Genève auxquels une cinquantaine d'États ont adhéré jusqu'à présent, cela neuf ans après leur adoption, ainsi que sur les efforts déployés par les gouvernements et les sociétés nationales pour faire connaître et comprendre le droit international humanitaire auprès des publics concernés, en premier lieu les forces armées.

La conférence sera, par ailleurs, appelée à se prononcer



Photo Trepper, Genève

sur un projet de révision des statuts de la Croix-Rouge internationale. Elle abordera, en outre, diverses questions touchant aux activités permanentes des sociétés nationales, comme le développement des jeunes Croix-Rouges et Croissant-Rouges des pays

nouvellement indépendants, la coopération internationale en cas de catastrophes naturelles, l'action du mouvement en faveur des réfugiés, le rôle du personnel médical dans les situations d'urgence, pour ne citer que quelques exemples.

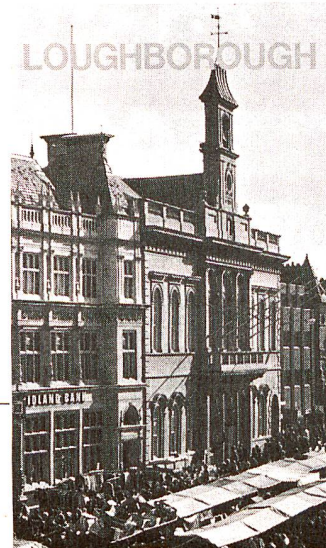
C'est la première fois depuis

1925 qu'une conférence internationale de la Croix-Rouge – qui se réunit en principe tous les quatre ans – aura lieu à Genève, ville natale d'Henry Dunant, fondateur du mouvement.

Vacances...

Il est temps d'y penser. Comme chaque année, la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse a publié le programme de ses colonies de vacances, financées en partie par la traditionnelle vente du mimosa. Pour les jeunes de 8 à 12 ans, destination Jesolo, sur la côte adriatique, à proximité de Venise. Au programme, baignade mais aussi excursions dans une région riche en villes d'art et en curiosités. Les jeunes de 13 à 15 ans auront le choix entre l'Angleterre (Loughborough, ville universitaire du Leicestershire) et la France (Tréboul, en Bre-

tagne). Pour la première destination, l'accent est évidemment mis sur la pratique de la langue de Shakespeare et est



recommandée pour les jeunes ayant au moins deux années d'étude de la langue. La deuxième destination s'adresse aux amateurs des plaisirs de la voile et de la planche à voile ou à ceux qui voudraient s'initier à ces deux sports. Pour ces deux camps, l'équipe d'encadrement est française. Les prix pour la participation varient entre 720 et 1100 francs suisses. Pour plus de renseignements, prière de s'adresser à la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse, tél. (021) 23 66 16.